F

联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMITÉ DES FORÊTS

Vingt-septième session

Rome, 22-26 juillet 2024

Contribution du secteur forestier aux activités de la FAO relatives au changement climatique et à la gestion intégrée de l'eau

Résumé

La prise de conscience de l'urgence et de l'importance de la transposition à plus grande échelle de solutions efficaces fondées sur les systèmes agroalimentaires pour faire face au changement climatique est au fondement même de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031. Une analyse de la mise en œuvre de cette stratégie au cours de la période 2022-2023 a permis d'établir qu'un quart environ des activités de la FAO liées au changement climatique concernait le secteur forestier, dont 27 pour cent portaient aussi sur l'eau.

Le travail de la FAO dans les domaines des forêts et du changement climatique vise à répondre aux questions d'atténuation, d'adaptation et de résilience en faisant une plus grande place aux forêts dans la politique climatique mondiale, en renforçant les capacités des pays et leur accès aux financements et en intensifiant les interventions sur le terrain.

Les forêts, le climat et l'eau sont inextricablement liés. La FAO est la principale organisation des Nations Unies chargée des questions liées aux forêts et à l'eau, les activités de son Programme portant en effet sur le changement climatique, la biodiversité, la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, ainsi que sur les forêts, les tourbières, les mangroves, les zones arides et les montagnes. Ayant adopté comme thème biennal pour 2024-2025 *La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030*[1], la FAO s'attache à faire progresser ses travaux sur les forêts et l'eau pour aider les membres à renforcer leurs connaissances, leurs capacités et leur accès aux financements afin de préserver, de restaurer et de gérer et d'utiliser durablement les forêts aux fins de l'obtention de services liés au climat et à l'eau.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

a. encourager les membres à s'employer plus activement à tirer parti du vaste potentiel des forêts aux fins de l'obtention de services liés au climat et à l'eau en mettant un terme au

[1] Voir le paragraphe 52 du rapport C 2023/REP.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

déboisement, en restaurant les forêts et les paysages dégradés et en favorisant une gestion durable des forêts, par les moyens suivants:

i. en mettant en œuvre le mécanisme REDD+[2] pour mettre un terme au déboisement et à la dégradation des forêts et pour faciliter l'accès à des financements liés aux résultats par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat (FVC), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres sources multilatérales et bilatérales, ainsi que des marchés du carbone et de la rémunération des services écosystémiques;

ii. en incitant à plus d'ambition sur les questions liées aux forêts et à l'eau dans les contributions déterminées au niveau national, les plans nationaux d'adaptation, les stratégies et plans d'action en matière de biodiversité et les feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires;

b. encourager la FAO à travailler sur des solutions intégrées prenant en compte le nexus forêts-eau-alimentation-climat;

c. recommander à la FAO d'aider ses membres, à leur demande:

i. en renforçant l'application de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 par l'intensification de ses activités relatives au changement climatique et la mise en œuvre en temps utile de l'action pour le climat, notamment par l'intermédiaire des activités portant sur le secteur forestier;

ii. en mettant en œuvre son cadre conceptuel pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau et sa feuille de route pour les forêts au moyen d'initiatives qui concernent à la fois les forêts et l'eau, et en contribuant au thème biennal 2024-2025 de l'Organisation;

iii. en étoffant l'assistance technique, en améliorant les capacités et en élargissant la base de connaissances pour favoriser la conservation, la restauration ainsi que la gestion et l'utilisation durables des forêts aux fins de l'obtention de services liés au climat et à l'eau;

iv. en facilitant l'accès à des financements et en mobilisant des fonds pour rémunérer les services écosystémiques liés aux forêts, au climat et à l'eau.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Kaveh Zahedi
Directeur du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement
Tél.: (+39) 06 57053035
OCB-director@fao.org

M. Lifeng Li
Directeur de la Division des terres et des eaux
Tél.: (+39) 06 57052243
NSL-director@fao.org

M. Zhimin Wu
Directeur de la Division des forêts
Tel.: (+39) 06 57055652
NFO-Director@fao.org

Veuillez mettre en copie l'adresse suivante: COFO@fao.org.

[2] Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, gestion durable des forêts et conservation et renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (décision 1/CP.16 [paragraphe 70] prise au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques).

I. Introduction

1. Les systèmes agroalimentaires, très vulnérables face au changement climatique, en subissent déjà les répercussions. Toutefois, d'après le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 22 pour cent des émissions de gaz à effet de serre dans le monde sont imputables au secteur de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres (AFAUT)[3]. Dans le même temps, les mesures de ce secteur jouent un rôle déterminant dans toutes les stratégies envisagées par le GIEC pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Ainsi, mettre fin au déboisement et accroître la couverture forestière sont des moyens financièrement avantageux d'atténuer le changement climatique puisqu'ils permettraient de réduire les émissions de plus de 5 gigatonnes (Gt) d'équivalent CO_2 chaque année[4]. La restauration des forêts et des paysages peut créer à long terme des puits de carbone capables d'éliminer le CO_2 de l'atmosphère. Le premier bilan mondial de l'Accord de Paris indique explicitement qu'il importe de redoubler d'efforts pour mettre fin au déboisement et à la dégradation des forêts d'ici à 2030 et inverser ces tendances[5].

2. La contribution des forêts au climat ne se résume pas au stockage et au piégeage du carbone. Les forêts et les arbres sont en effet des éléments essentiels du cycle de l'eau. Les interactions entre les forêts et l'eau permettent de faire descendre les températures et de favoriser les précipitations, ce qui contribue à la stabilisation du climat à l'échelle locale et régionale, à la protection de la santé humaine et à la productivité agricole[6,7,8]. Lorsqu'ils sont gérés dans une optique de durabilité, les arbres et les forêts sont en mesure d'améliorer la qualité de l'eau, sa quantité ainsi que ses périodes de disponibilité, tout en réduisant les risques connexes comme les crues, l'érosion des sols et des côtes et les sécheresses.

3. Les financements restent toutefois insuffisants pour permettre aux pays de mettre en place des actions sur le terrain. Entre 2000 et 2021, le montant total des contributions financières destinées à l'action pour le climat dans le secteur AFAUT s'est élevé à 183 milliards d'USD, et la part consacrée à ce secteur dans le financement des activités relatives au climat n'a cessé de se réduire au cours des dix dernières années[9]. À ce jour, les financements liés aux résultats au titre du mécanisme REDD+ qui ont été effectivement versés ou promis à 22 pays sur les 15 dernières années ne s'élèvent qu'à 3 milliards d'USD, dont plus de la moitié sous la forme d'accords bilatéraux[10], alors que la réduction du déboisement et de la dégradation des forêts devrait coûter, selon les estimations, jusqu'à 400 milliards d'USD annuels d'ici à 2050[11].

4. Les activités de la FAO en matière de forêts et de changement climatique s'inscrivent dans le domaine prioritaire du Programme «Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement

---

[3] GIEC. 2023. *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Working Group III Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Shukla, P. R., Skea, J., Slade, R., Al Khourdajie, A., van Diemen, R., McCollum, D., Pathak, M., *et al.* (sous la direction de). Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis), Cambridge University Press.

[4] Voir la note 3.

[5] Projet de décision de la CCNUCC -/CMA.5. Résultats du premier bilan global.

[6] Ellison, D., Morris, C. E., Locatelli, B., Sheil, D., Cohen, J., Murdiyarso, D., Gutierrez, V., *et al.* 2017. «Trees, forests and water: Cool insights for a hot world», *Global Environmental Change*, 43: 51-61. https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2017.01.002.

[7] Lawrence, D., Coe, M., Walker, W., Verchot, L., et Vandecar, K. 2022. «The Unseen Effects of Deforestation: Biophysical Effects on Climate», *Frontiers in Forests and Global Change*, 5. https://doi.org/10.3389/ffgc.2022.756115.

[8] Libert-Amico, A., Duchelle, A. E., Cobb, A., Peccoud, V., et Djoudi, H. 2022. *Forest-based adaptation: transformational adaptation through forests and trees*. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cc2886en.

[9] Galbiati, G. M., Yoshida, M., Benni, N., et Bernoux, M. 2023. *Climate-related development finance to agrifood systems*. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cc9010en.

[10] Sandker, M., Lindquist, E., Poultouchidou, A., Gill, G., Santos-Acuña, L., Neeff, T., et Fox, J. 2024. *Technological innovation driving transparent forest monitoring and reporting for climate action*. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cd0143en.

[11] Voir la note 3.

climatique et adaptés à ses effets» (AE 1) de son Cadre stratégique 2022-2031 ainsi que dans sa Stratégie relative au changement climatique 2022-2031[12]. Le présent document donne un aperçu de la mise en œuvre de cette stratégie en mettant en évidence les travaux entrepris par l'Organisation dans les domaines des forêts et du changement climatique. Les activités de la FAO en matière de forêts et d'eau figurent elles aussi en bonne place, étant donné le thème biennal pour 2024-2025, *La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030*[13], et compte tenu du cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau[14].

II. Mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031

5. La prise de conscience de l'urgence et de l'importance de la transposition à plus grande échelle de solutions efficaces fondées sur les systèmes agroalimentaires pour faire face au changement climatique est au fondement même de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031. Approuvée à la 170e session du Conseil de la FAO à la suite d'un processus d'élaboration associant toutes les parties, la Stratégie est mise en œuvre par l'intermédiaire du Plan d'action 2022-2025[15]. La Stratégie et son plan d'action favorisent la prise en compte systématique de l'action pour le climat dans tous les domaines de travail et secteurs de la FAO, notamment le secteur forestier. Ils sont conformes au Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et contribuent à la réalisation des ODD, en particulier les ODD 2 (Élimination de la faim), 13 (Mesures de lutte contre les changements climatiques) et 15 (Vie terrestre).

6. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie ont été présentés aux organes directeurs en mai et juin 2024 sous la forme d'une annexe[16] du Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023. S'appuyant sur une analyse réalisée sur le programme des travaux[17] communiqué pour la période 2022-2023, le rapport de situation montre que les activités liées au climat constituent 24 pour cent environ du portefeuille et que l'action menée au titre du pilier 2, à savoir l'appui apporté au niveau national, en représente plus de la moitié. Il détaille les contributions qu'ont apportées les activités de la FAO liées au climat aux différents domaines du plan d'action. Il montre aussi la part de l'action pour le climat (qui va de 34 pour cent de l'ensemble des activités en Amérique latine et dans les Caraïbes à 20 pour cent en Afrique) dans les portefeuilles régionaux ainsi que les domaines d'action auxquels contribuent ces travaux dans toutes les régions, indiquant une prédominance des activités liées, notamment, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'engagements pour le climat, à la résilience des communautés locales, et à l'appui stratégique et juridique visant à prendre en compte systématiquement les questions de changement climatique, d'appauvrissement de la biodiversité et de dégradation des terres.

7. Le rapport de situation souligne aussi quelques-unes des grandes conclusions concernant l'exécution conjointe et les synergies avec d'autres stratégies de l'Organisation: les activités ayant contribuant à la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation[18] ont représenté environ un tiers de l'ensemble des activités menées par l'Organisation dans le domaine du climat, et celles ayant

[12] FAO. 2022. *Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031*. Rome. https://www.fao.org/3/cc2274fr/cc2274fr.pdf.
[13] Voir le paragraphe 52 du rapport C 2023/REP.
[14] PC 137/6 (voir la liste des documents | FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).
[15] FAO. 2023. *Plan d'action de la FAO 2022-2025 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique.* Rome. https://doi.org/10.4060/cc7014fr.
[16] https://www.fao.org/about/meetings/programme-committee/pc138/documents/fr/.
[17] Il s'agit de toutes les activités relevant du domaine prioritaire du Programme sur le changement climatique (DPP AE 1) ou dont l'intitulé comporte certains mots clés liés au changement climatique, ce qui correspond à 24 pour cent de l'ensemble du programme de travail de la FAO.
[18] FAO. 2022. *Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation.* Rome. https://www.fao.org/3/cc2273fr/cc2273fr.pdf.

contribué à sa Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture[19] en ont représenté 13 pour cent. La partie du rapport consacrée aux synergies donne plusieurs exemples probants de collaboration, comme la mise au point de l'outil de cartographie sur l'adaptation, la biodiversité et le carbone[20] (ABC-Map), qui permet aux parties prenantes d'évaluer, grâce aux images satellite recueillies au moyen de Google Earth, les incidences de ce type de cartographie sur l'environnement de manière intégrée dans les politiques, les plans et les investissements nationaux relatifs au secteur AFAUT.

8. L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 ont eu pour effet de convaincre les divisions, les centres et les unités administratives de l'Organisation au siège et tous les bureaux décentralisés de s'atteler ensemble à l'intensification de l'action menée pour financer et mettre en œuvre des solutions fondées sur les systèmes agroalimentaires et pour renforcer leur résilience face au changement climatique, à l'appui des membres de la FAO. Grâce à l'alignement de la Stratégie sur le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, une vision beaucoup plus claire s'est dégagée de ce que devait être la contribution de l'Organisation à l'ODD 13 portant sur l'action pour le climat, et des lacunes techniques et institutionnelles ont été décelées, tant au siège que dans les bureaux décentralisés, pour lesquelles il faudra mobiliser davantage d'investissements.

9. Sous la coordination du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB), la collaboration interne est actuellement renforcée afin d'assurer la concordance entre le domaine prioritaire du Programme AE 1 et la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 et de coordonner les activités axées sur le renforcement des capacités du personnel, la mobilisation de ressources et la communication interne. L'analyse réalisée en amont du rapport a permis de dégager un certain nombre de domaines du plan d'action au titre desquels peu d'activités sont menées, ce qui dénote des lacunes et met en évidence les domaines méritant un appui accru: production de connaissances sur les possibilités offertes par les marchés du carbone; appui aux pays au titre des préparatifs et de la participation dans le cadre des processus internationaux; établissement de partenariats stratégiques public-privé au service de l'action pour le climat dans les systèmes agroalimentaires; arbitrages entre l'action pour le climat et les ODD d'une autre nature; adoption de politiques climatiques prenant spécifiquement en compte l'inclusion; et appui apporté aux agriculteurs pour qu'ils puissent accéder aux outils et technologies numériques et aux dispositifs de rémunération des services écosystémiques.

10. D'après l'analyse du programme de travail de la FAO sur la période 2022-2023, un quart environ des activités liées au changement climatique (qui représentent 24 pour cent de l'ensemble de son portefeuille) ont concerné le secteur forestier. Ces activités (forêts et changement climatique) ont été pour la plupart mises en œuvre par les bureaux de pays de la FAO (75 pour cent), et ont contribué principalement aux piliers 2 (Niveau national: Renforcer la capacité qu'ont les pays d'agir pour le climat) et 3 (Niveau local: Intensifier l'action climatique sur le terrain) de la Stratégie, notamment à la prise en compte systématique des questions de changement climatique, de biodiversité et de dégradation des terres, à l'appui technique et stratégique apporté aux pays, et à l'adoption de bonnes pratiques et de nouvelles solutions.

11. En outre, en ventilant les données en fonction du thème de l'eau (y compris irrigation, crues et sécheresses), il apparaît que 27 pour cent des travaux réalisés dans les domaines des forêts et du climat ont aussi porté sur l'eau, généralement aux échelons national et local. Près de la moitié de ces activités ont contribué au domaine d'action consistant à prendre en compte systématiquement les questions de changement climatique, d'appauvrissement de la biodiversité et de dégradation des terres.

[19] FAO. 2020. *Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture*. Rome. https://doi.org/10.4060/ca7722fr.
[20] https://abc-map.org/.

III. Activités de la FAO se rapportant aux solutions forestières face à la crise climatique

12. La FAO joue un rôle clé dans la promotion de solutions forestières à la crise climatique en faisant une plus grande place aux forêts dans la politique climatique mondiale, en renforçant les capacités des pays et leur accès au financement de l'action climatique, et en intensifiant les interventions sur le terrain. Les activités de la FAO en matière de forêts et de changement climatique portent sur les aspects liés à l'atténuation, à l'adaptation et à la résilience à de nombreux niveaux. Elles se rapportent aux trois piliers et à un grand nombre de domaines d'action de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031. Dans cette partie, nous mettons à l'honneur quelques initiatives entreprises dans trois domaines d'action.

A. Domaine d'action 1.1.1 Promouvoir des systèmes agroalimentaires durables et résilients dans le cadre de la solution climatique

13. La FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) continuent de mener l'action entreprise à l'échelle du système des Nations Unies après que le Secrétaire général de l'ONU a appelé, en 2019, à faire reculer la déforestation, une action qui a bénéficié de la collaboration entre différents organismes des Nations Unies, notamment par les moyens suivants: 1) le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF); 2) le Programme ONU-REDD[21] (PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUD] et FAO); 3) les fonds verticaux, comme les programmes d'impact du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour les régions forestières tropicales. Il s'agit aussi de maintenir les forêts au premier rang des préoccupations mondiales lors des dialogues de haut niveau menés au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment à l'occasion de manifestations organisées par le PCF en marge des 27e et 28e sessions[22,23] de la Conférence des parties (COP 27 et COP 28). Les efforts se poursuivront afin que les évaluations des forêts continuent d'encourager la transparence, tout en accompagnant les pays dans leurs activités de surveillance et de prise de décision, en donnant des moyens aux communautés locales et en favorisant les synergies dans les domaines des forêts et de l'agriculture. En mars 2024, la FAO et le PNUE ont informé le Comité exécutif du Secrétaire général de l'ONU des progrès accomplis au titre de l'initiative.

14. Les politiques et les mesures relatives à l'action climatique prennent largement en compte les capacités de stockage et de piégeage du carbone des forêts, mais la FAO œuvre à mettre encore davantage en avant le rôle des forêts et des arbres pour l'adaptation, au moyen de supports de connaissances et d'activités de sensibilisation ciblés. Le document technique de la FAO sur l'adaptation fondée sur les forêts, intitulé *Forest-based adaptation: transformational adaptation through forests and trees*, qui a été présenté officiellement à la COP 27 puis diffusé au cours des semaines régionales du climat et d'autres manifestations tenues en 2023, expose en détail le concept de l'adaptation fondée sur les forêts et illustre les voies stratégiques à envisager pour renforcer la capacité d'adaptation et la résilience des êtres humains et des forêts[24].

15. Consciente du rôle crucial que jouent les milieux humides tant dans l'atténuation du changement climatique que dans l'adaptation à ses effets, la FAO a redoublé d'efforts sur la question des tourbières et des mangroves. L'Organisation et les 46 membres de l'Initiative mondiale pour les tourbières[25] encouragent ainsi la gestion durable des tourbières, notamment dans le contexte de la

[21] https://www.un-redd.org/.
[22] https://www.un.org/esa/forests/events/cop27-cpf-high-level-dialogue/.
[23] https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/beyond-carbon--realizing-untapped-potential-of-forests-to-combat-climate-change/en.
[24] Voir la note 8.
[25] https://www.globalpeatlands.org/.

CCNUCC[26,27]. La FAO et ses partenaires se fondent sur l'évaluation mondiale des mangroves publiée en 2023[28] pour réfléchir au rôle de ces écosystèmes dans les contributions déterminées au niveau national, les plans nationaux d'adaptation et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, et pour donner aux membres des orientations sur les politiques.

B. Domaine d'action 2.1.1 Renforcer l'appui technique et politique de la FAO aux pays

16. Depuis 2008, la FAO aide ses membres à faire progresser leurs engagements en matière de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts en se conformant aux exigences du mécanisme REDD+ dans le contexte de l'article 5 de l'Accord de Paris, tout en les incitant à faire montre de davantage d'ambition dans leurs contributions déterminées au niveau national. La FAO recense et met en œuvre des solutions qui préservent les forêts tout en contribuant aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la biodiversité, en dissociant l'agriculture du déboisement et en transformant les systèmes agroalimentaires, en encourageant le financement de l'action climatique et les partenariats public-privé et en accroissant les investissements destinés à mettre en œuvre le mécanisme REDD+. La mobilisation des parties prenantes et le renforcement des capacités (des communautés locales et des peuples autochtones tout autant que des pouvoirs publics infranationaux et nationaux) sont au cœur de cette action.

17. La FAO continue de jouer un rôle moteur en proposant de nouvelles solutions technologiques pour les dispositifs nationaux de suivi et de mesure, de notification et de vérification (MNV) des forêts. Elle contribue au mécanisme REDD+ et aux dispositifs MNV connexes dans 43 pays et à la production de connaissances avancées au moyen d'une large palette de programmes et d'initiatives, comme l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale, ONU-REDD et l'Initiative mondiale pour l'observation des forêts (GFOI), ainsi qu'à divers projets, et en collaboration avec plusieurs partenaires, notamment le Fonds vert pour le climat (FVC) et la Banque mondiale.

18. Depuis peu, la Norvège, la République de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suisse font partie des 65 pays membres du programme ONU-REDD. Le Royaume-Uni, adhérent depuis 2023, y a apporté une importante contribution de 24,5 millions d'USD, destinée à tirer avantage des nouveaux outils techniques pour produire des données et des informations permettant d'orienter l'élaboration de plans d'action visant à enrayer le processus de déboisement et à inverser la tendance dans le cadre d'un programme exécuté par la FAO (AIM4Forests[29]).

19. La FAO a lancé la deuxième phase de son projet mondial mené conjointement avec le FEM, intitulé «Renforcer les capacités mondiales pour accroître la transparence dans le secteur forestier»[30], qui vise à accélérer le renforcement des capacités, la mise en commun des connaissances et les actions de sensibilisation. Le projet a pour objectif d'améliorer la qualité, l'actualité, l'accessibilité et l'exploitation des données relatives aux forêts, conformément au cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris et aux priorités clés mises en évidence lors de la COP 28[31].

20. La FAO apporte aussi à ses membres un important appui technique et stratégique en matière de zones humides forestières. L'Allemagne finance un nouveau projet visant à préserver le carbone, l'eau et la biodiversité dans les tourbières du bassin du Congo. Le projet, mis en œuvre par le PNUE, renforcera le suivi et la gestion des tourbières tout en préservant les moyens de subsistance au niveau local[32]. Au cours des dix dernières années, la FAO a mis en œuvre 40 projets relatifs aux mangroves

---

[26] FAO. 2022. *Peatlands and climate planning – Part 1: Peatlands and climate commitments*. Rome. https://doi.org/10.4060/cc2895en.

[27] https://enb.iisd.org/towards-global-stocktake-peatlands-and-other-high-carbon-ecosystems-status-and-scaling-cop28.

[28] FAO. 2023. *The World's Mangroves 2000-2020.* Rome. https://doi.org/10.4060/cc7044en.

[29] https://www.fao.org/national-forest-monitoring/projects/aim4forests/fr/.

[30] Renforcer la transparence des données forestières: CBIT-Forest.

[31] On trouvera ces priorités clés dans la décision 18/CMA.5, qui porte sur l'apport d'un appui financier et technique aux pays en développement parties pour la notification et le renforcement des capacités.

[32] https://www.fao.org/forestry/newsroom/news-detail/fao-launches-inaugural-field-project-in-congo-basin-to-advance-sustainable-peatland-management-for-climate-action/en.

(dont 24 ont été menés à terme, le reste étant en cours), pour un montant cumulé dépassant les 119 millions d'USD. Il existe des pistes évidentes de travail sur la restauration et la protection de ces écosystèmes au service de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets.

C. Domaine d'action 2.1.2 Renforcer l'accès des membres au financement de l'action climatique et les partenariats

21. Le montant total de la valeur du portefeuille du FVC a été porté à 1,2 milliard d'USD (cofinancements inclus) au cours de l'exercice biennal 2022-2023. Cinq propositions de financement de projet soumises par la FAO ont été approuvées par le Conseil du FVC, ce qui porte à 20 le nombre de projets approuvés (18 sont effectifs et en cours d'exécution). Ces projets représentent près de 255 millions d'USD destinés à la mise en œuvre du mécanisme REDD+, recueillis notamment au moyen de versements liés aux résultats, en Afrique de l'Ouest, en Argentine, au Chili, en Colombie, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Népal et en République démocratique du Congo. En outre, la FAO a élaboré et présenté au secrétariat du FVC le programme décennal sur le renforcement de la résilience dans la zone couverte par la Grande muraille verte d'Afrique, qui représente 226,5 millions d'USD. Il vise à restaurer 2 millions d'hectares dans huit pays de cette zone, en collaboration avec les organismes nationaux et panafricains responsables de la Grande muraille verte, ainsi que d'autres partenaires.

22. L'Organisation apporte son appui à 14 pays dans les régions Asie et Pacifique, Afrique et Amérique latine et Caraïbes pour qu'ils comprennent et appliquent les normes en matière de carbone des forêts (par exemple la norme TREES du programme ART) en vue d'accéder à des financements liés aux résultats de REDD+ versés par différentes sources, comme la coalition LEAF[33], qui fournit des réductions d'émissions.

23. Le Mécanisme forêts et paysans (FFF)[34], un partenariat entre la FAO, l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Agricord, s'emploie à apporter directement les financements aux producteurs forestiers et agricoles, aux populations autochtones et aux communautés locales qui gèrent une grande partie des forêts de la planète et qui sont parmi les plus exposés aux effets du changement climatique. Ce mécanisme a contribué à l'établissement de nouveaux dispositifs de financement pour les organisations de producteurs et a facilité la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique ainsi que l'organisation de formations sur la planification de la résilience climatique dans de nombreux pays, parmi lesquels le Népal, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et le Viet Nam, ainsi que des activités de planification en Équateur, au Ghana et en Zambie.

IV. Activités de la FAO se rapportant au nexus forêts-eau

24. Les forêts, le climat et l'eau sont inextricablement liés. Du fait du rôle que jouent les forêts dans le cycle de l'eau, leurs interactions avec l'eau se répercutent sur les conditions climatiques, à différentes échelles. Aux échelles locales, régionales et mondiales, les forêts permettent de faire descendre les températures et favorisent les précipitations. Le déboisement et la désertification pourraient remettre en question ces bienfaits en altérant le régime pluviométrique et les microclimats, ce qui aurait une influence directe sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. En matière d'adaptation, la gestion durable des forêts présente des avantages: régulation de la quantité d'eau, de sa qualité et de ses périodes de disponibilité, ce qui en fait une réponse essentielle à la question de l'adaptation aux régimes de crues et de sécheresse en pleine évolution, entre autres.

25. C'est en 2002, avec la déclaration de Shiga sur les forêts et l'eau, qu'on a commencé à s'intéresser à la gestion intégrée de l'eau et des forêts, qui tient compte des arbitrages à faire et des synergies possibles afin de continuer à obtenir des services liés à l'eau grâce aux forêts. Depuis, des manifestations d'ampleur ont eu lieu, comme le Dialogue international des forêts et de l'eau tenu au XIVe Congrès forestier mondial tenu à Durban (Afrique du Sud) et le plan d'action qui y a été présenté, le rapport de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) publié en

[33] https://www.leafcoalition.org/fr/home.
[34] https://www.fao.org/forest-farm-facility/about/fr/.

2018 et intitulé *Forest and Water on a Changing Planet: Vulnerability, Adaption and Governance Opportunities. A Global Assessment Report*[35], et le *Guide sur la gestion des forêts et de l'eau*[36]. L'édition 2020 du rapport de la FAO sur *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*[37], intitulé *Relever le défi de l'eau dans l'agriculture*, soulignait l'importance des interactions entre forêts et eau pour le secteur agricole et en particulier pour la pêche continentale. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, établie en 2021 sous l'égide de la FAO et du PNUE, a fait office de catalyseur pour maintenir l'intérêt récent que suscitent les activités consacrées à l'eau et aux forêts et inciter à l'action.

26. Conscients de l'importance du vaste mandat qui revient à la FAO s'agissant de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, les membres de l'Organisation, à la 43e session de la Conférence, tenue en 2023, ont approuvé le thème biennal 2024-2025: *La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030*[38]. Les participants de la Conférence ont souligné que la gestion des ressources en eau doit être intégrée à tous les niveaux, notamment au secteur forestier.

27. Dans son cadre conceptuel pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau[39], la FAO s'engage à contribuer à la conservation, à la restauration et à la gestion et à l'utilisation durables des forêts aux fins de l'obtention de services liés à l'eau, notamment en élaborant des outils de suivi, des produits du savoir, des initiatives d'appui technique et de renforcement des capacités, et en apportant, sur demande, une aide aux membres.

28. La FAO est la principale organisation des Nations Unies chargée des questions liées aux forêts et à l'eau. En tant que telle, elle a inscrit à son Programme des activités portant sur le changement climatique, la biodiversité, ainsi que sur les forêts, les tourbières, les mangroves, les zones arides et les écosystèmes de montagne, et la gestion des bassins versants et fluviaux.

29. L'une des activités d'appui aux pays réalisée récemment par la FAO est l'évaluation du nexus forêts-eau-climat à la source du fleuve Zambèze, dans la province nord-occidentale de la Zambie. Cette évaluation, épaulée par ONU-REDD, a montré qu'en conjuguant des outils dernier cri, des données locales et des activités intersectorielles, il était possible d'améliorer les connaissances et la gestion des forêts pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets. En outre, l'initiative «Resilient Rivers: Counting Fish from Forests for Food Security», qui concerne d'importants bassins versants de la Zambie et de la Colombie, a été menée en collaboration par la Division des forêts et la Division des pêches et de l'aquaculture de la FAO. L'initiative combine activités sur le terrain, suivi par télédétection et renforcement des capacités. Il est ainsi possible d'assurer une surveillance en temps réel des forêts et des habitats des poissons afin de mettre au point des plans multidisciplinaires de suivi et de gestion à l'échelle des bassins.

30. Des produits axés sur les connaissances et le renforcement des capacités, susceptibles d'être mis en œuvre rapidement, ont été mis au point, parmi lesquels le manuel de facilitation *Promouvoir le lien entre les forêts et l'eau – Guide d'animation pour le développement des capacités*[40], qui se compose de modules et vise à améliorer la gestion des forêts et des arbres au service de la fourniture

---

[35] Creed, I. F., et Noordwijk, M. van (sous la direction de). 2018. *Forest and Water on a Changing Planet: Vulnerability, Adaption and Governance Opportunities. A Global Assessment Report*. IUFRO world series 38. Vienne, IUFRO. https://www.iufro.org/fileadmin/material/publications/iufro-series/ws38/ws38.pdf.

[36] FAO, UIFRO et Département de l'agriculture des États-Unis. 2021. *Guide sur la gestion des forêts et de l'eau*. Études FAO: Forêts nº 185. Rome. https://www.fao.org/documents/card/fr/c/CB6473FR.

[37] FAO. 2020b. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2020*. Rome. https://doi.org/10.4060/cb1447fr.

[38] C 2023/30 et voir le paragraphe 52 du rapport C 2023/REP.

[39] PC 137/6 (voir la liste des documents | FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

[40] Eberhardt, U., Springgay, E., Gutierrez, V., Casallas-Ramirez, S., et Cohen, R. 2019. *Promouvoir le lien entre les forêts et l'eau – Guide d'animation pour le développement des capacités.* Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/ca6483fr.

de services écosystémiques liés à l'eau, et le *Guide sur la gestion des forêts et de l'eau*[41], la première publication mondiale complète sur le suivi, la gestion et l'évaluation des interactions entre les forêts et l'eau. Des cours de formation en ligne sur le nexus forêts-eau[42] et la gestion des forêts, de l'eau douce et de la pêche continentale à l'échelle des bassins versants[43] sont aussi disponibles. Une série mondiale de webinaires[44] a été organisée conjointement par la FAO et l'IUFRO en 2023 afin de réunir des scientifiques, des praticiens et des responsables politiques travaillant dans les secteurs des forêts et de l'eau. Un rapport de la FAO portant sur les multiples avantages climatiques (non liés au carbone) des forêts pour la productivité agricole est en cours d'élaboration en collaboration avec d'éminents scientifiques et devrait paraître en 2025.

31. En outre, deux outils de suivi ont été élaborés: l'outil interactif Forest and Landscape Water Ecosystem Services (FL-WES)[45], qui contribue au suivi des forêts et de l'eau compte tenu des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux, et l'application sur les cours d'eau et les bassins résilients du Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre (SEPAL)[46], un outil qui décrit le couvert forestier et son évolution à l'échelle des bassins versants.

32. La Division des forêts a récemment mis au point un plan d'action interne pour l'eau et les forêts afin d'harmoniser les activités entreprises au titre du Programme et d'intensifier les actions réalisées durant la période biennale et au-delà. L'objectif est d'accroître l'appui apporté par la FAO à ses membres, à leur demande, en matière d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et de mobilisation de financements pour favoriser la conservation, la restauration ainsi que la gestion et l'utilisation durables des forêts aux fins de l'obtention de services liés à l'eau et à d'autres avantages; et d'accroître les capacités et les connaissances en vue d'améliorer l'intégration des sciences et des politiques sur des forêts et l'eau et leur gestion. Compte tenu de la nature intersectorielle des liens entre forêts, eau, alimentation et climat, il est primordial, pour avancer sur ces questions, que les différentes divisions de la FAO, notamment la Division des terres et des eaux, la Division des pêches et de l'aquaculture et le Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement, ainsi que les bureaux décentralisés, collaborent et mènent des actions conjointes au titre du Programme.

[41] Voir la note 36.
[42] https://elearning.fao.org/course/view.php?id=727.
[43] https://elearning.fao.org/course/view.php?id=944.
[44] https://www.fao.org/in-action/forest-and-water-programme/news/news-detail/en/c/1649863/.
[45] https://www.fao.org/in-action/forest-water-tool/en/.
[46] https://docs.sepal.io/en/latest/modules/dwn/basin-river.html.